



**LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU  
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2024 DÉPOSÉ À LA  
RÉUNION DU CONSEIL DU 7 OCTOBRE 2025**

Le maire, Richard Veilleux  
fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2024  
de la municipalité de Saint-Hugues

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,  
Membres du conseil municipal,

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

En conséquence, c'est avec un grand plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2024 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

**1. RAPPORT FINANCIER 2024 CONSOLIDÉ**

Le rapport financier de la municipalité de Saint-Hugues au 31 décembre 2024 (consolidé), démontre des revenus de 3 676 801 \$ et des dépenses de 3 934 316 \$.

L'actif à long terme, au 31 décembre 2024 consolidé, s'élève à 11 785 815 \$ (immobilisations de la municipalité, les routes, infrastructure des eaux usées, etc).

	<b>Réalisation 2023 Administration municipale</b>	<b>Budget 2024 Administration municipale</b>	<b>Réalisation 2024 Administration municipale</b>
<b>Revenus</b>			
Revenu de fonctionnement	3 238 573 \$	3 309 099 \$	3 584 583 \$
Revenu d'investissement	231 525 \$	0 \$	92 218 \$
<b>Totaux revenus</b>	<b>3 470 098 \$</b>	<b>3 309 099 \$</b>	<b>3 676 801 \$</b>
<b>Total des charges</b>	<b>3 297 359 \$</b>	<b>3 066 284 \$</b>	<b>3 934 316 \$</b>
Excédent de l'exercice (revenus - charges)	172 739 \$	242 815 \$	(257 515 \$)
Moins: revenu d'investissement	(231 525 \$)		(92 218 \$)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(58 786 \$)	242 815 \$	(349 733 \$)
Amortissement	713 964 \$		771 527 \$
Produit de cession	71 206 \$		1 755 \$
(Gain) perte sur cession	14 340 \$		(1 755 \$)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Remboursement de la dette à long terme	(324 188 \$)	(301 200 \$)	(312 656 \$)
Activités d'investissement	(805 421 \$)		(365 621 \$)
Réserves financières et fonds réservés	(17 013 \$)		(7 231 \$)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Excédent de fonctionnement non affecté		4 819 \$	
Excédent de fonctionnement affecté		53 566 \$	68 874 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	(405 898 \$)		(194 840 \$)

<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
- Administration générale	0 \$	14 146 \$
- Sécurité publique	0 \$	13 019 \$
- Transport	1 265 836 \$	237 440 \$
- Hygiène du milieu	781 \$	239 400 \$
- Loisirs et culture	99 759 \$	64 176 \$

<b>Fonds réservés</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
- Fonds de roulement	136 108 \$	143 339 \$

## 2. AVIS DU VÉRIFICATEUR

De l'avis du vérificateur **HÉBERT MARSOLAIS INC.**, société de comptables professionnels agréés, ces états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité et sa situation financière au 31 décembre 2024, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Pour l'année 2024, la municipalité avait comme taux de taxation 0.58\$ / 100\$

## 3. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, on doit inclure au rapport financier de la municipalité une mention sur la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

		Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Richard Veilleux	Maire	21 380	10 450	6 956	10 349
Simon Valcourt	Conseiller	6 400	3 200	1 433	716
René Martin	Conseiller	6 079	3 040		
Audrey Lussier	Conseillère	5 972	2 986	423	211
Karine Dalpé	Conseillère	5 972	2 986		
Marjolaine Berthiaume	Conseillère	6 400	3 200		
Richard Turcotte	Conseiller	6 293	3 147		

Signé à Saint-Hugues ce 18 septembre 2025

Le maire Richard Veilleux